

## **Convocation du 03 septembre 2024**

- Mise en place du compte épargne temps
- Mise en place de la journée de solidarité
- Mise en place du temps partiel
- Organisation du temps de travail
- Recrutement des agents recenseurs 2025
- Convention d'occupation du domaine public
- Remboursement Groupama
- Devis bureau

## **PROCES-VERBAL CONSEIL MUNICIPAL**

### **Séance du 10 septembre 2024 à 20 h 30**

Présidente : LABOUROT Céline

Présents : PESENTI Bruno, VIELLARD Benoit, DAMY Olivier, PALANGHI Mathilde, LAPLACE Jean-Louis, MILLOT Laurent, LABOUROT Céline, CHAFFANGE Elise, GARDIEN Delphine, THEVENOT S, MOINE Alexandre, HENRY D.

Absent excusé : BALLOT Emmanuelle donne pouvoir à LABOUROT Céline

Absents non-excusés : BARATA Virginie, PINTO Anthony

Approbation du Procès-verbal du 16 juillet 2024 à l'unanimité

Nomination secrétaire de séance : GARDIEN Delphine

#### **Ouverture de la séance à 20h30.**

Madame le Maire explique qu'à la suite de l'intervention d'une responsable du Centre de Gestion de la Fonction Publique du Jura le constat suivant a été fait :

- il n'existe pas de règlement intérieur.

Ce dernier permet aux agents de connaître leurs droits et d'organiser le fonctionnement des services (horaires, congés ect.)

Toutes les délibérations qui sont prises (4 pendant la séance d'aujourd'hui, et d'autres à venir lors du conseil municipal d'octobre) sont validées en amont par le Comité Technique Territorial.

Une fois toutes les délibérations prises, elles seront intégrées dans le règlement intérieur soumis aussi à avis du C.S.T.

#### **MISE EN PLACE DU COMPTE EPARGNE TEMPS :**

Madame le Maire présente le Compte Epargne Temps (CET) qui permet aux agents qui n'ont pas pris tous leurs jours de congé de l'année, de le mettre sur un CET. Les modalités et conditions d'utilisation sont expliquées.

Vote : Unanimité

#### **MISE EN PLACE DE LA JOURNEE DE SOLIDARITE :**

Madame le Maire explique comment la journée de solidarité sera effectuée par les agents : décomptée sur les heures supplémentaires ou sur une journée de travail au prorata du temps hebdomadaire de service.

Vote : Unanimité

#### **MISE EN PLACE DU TRAVAIL A TEMPS PARTIEL :**

Madame le Maire expose : les agents à temps plein qui souhaitent travailler à temps partiel n'avaient pas cette possibilité auparavant car aucune délibération n'avait été prise en ce sens. Elle explique les modalités de mise en place et les conditions d'attribution et de renouvellement.

Vote : Unanimité

## **ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL :**

Madame le Maire explique le temps de travail du service technique, du secrétariat et de l'ATSEM. Ce temps de travail qui est celui fait actuellement par les agents est à intégrer dans le règlement intérieur à venir. La délibération rappelle le cadre législatif (durée légale de travail, heures complémentaires/supplémentaires ect.)

Vote : Unanimité

## **RECRUTEMENT DES AGENTS RECENSEURS :**

Madame le Maire rappelle que la commune doit être recensée en 2025 et qu'il faut recruter 2 agents recenseurs.

Une enveloppe budgétaire sera versée par l'Etat mais la somme n'est pas connue pour l'instant.

Madame le Maire propose :

- Un forfait de 1 200€ net par agent
- Une indemnité totale de 100 € net pour les 2 demi-journées de formation

Vote : Unanimité

## **CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

Madame le Maire rappelle que la société traiteur CHANUT avait contacté la mairie pour proposer d'installer un distributeur alimentaire automatique. Une réponse positive avait été faite, restait à définir le montant de la redevance annuelle que devra verser le traiteur à la commune.

Il est proposé un montant de 365€ net par an.

Une convention entre les 2 parties sera signée prochainement.

Vote : Unanimité

## **REMBOURSEMENT SINISTRE CLOTURE GROUPAMA**

Madame le Maire explique que Groupama a réglé par chèque le solde du sinistre de la clôture soit 1 638 €90 et qu'il convient d'accepter ce remboursement.

Vote : Unanimité

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Devis :**

- Société S.J.E. : devis pour le socle au cimetière : 1 600 €
- AME : Devis pour changer la borne d'accueil de la mairie car le bureau de poste et le secrétariat de la mairie seront bientôt réunis sur un bureau : 5170.75€ HT, soit 6204.90€ TTC

## **INFOS DIVERSES :**

### **Point école :**

La directrice a demandé s'il était possible d'installer un interphone avec ouverture à distance : étude des coûts en cours.

### **Marché de Noël :**

Il aura lieu le 1<sup>er</sup> décembre

### **Vente de gaufres traditionnelles à l'ancienne :**

Un vendeur s'installera 1 dimanche tous les 2 mois au Point Info.

Animations culturelles

- La commune décide de financer le concert « JUKE POPS » proposé par le conservatoire du Grand Dole. Date à programmer.
- Réflexion sur une pièce de théâtre et/ou les nuits rebelles.

Prochain conseil municipal : mardi 8 octobre 2024 à 20h30.

Séance levée à 00h10

Le Maire,

Céline LABOUROT



Le secrétaire

Delphine GARDIEN

